

AID - Circuit administratif et délais réglementaires

Demandeur : Association

Étape	Acteur	Contenu / Action	Délai indicatif
Dépôt de la demande	DEMANDEUR	Dépôt d'un dossier complet via la plateforme <i>MesDémarches</i> , comprenant l'ensemble des pièces administratives exigées par le dispositif AID.	—
Recevabilité	DGEN	Vérification de la complétude du dossier et de l'éligibilité du demandeur ainsi que des dépenses présentées, au regard du cadre réglementaire en vigueur.	1 semaine
Instruction technique	DGEN	Analyse de l'éligibilité de la demande, des dépenses déclarées, de leur caractère éligible, du respect des plafonds d'aide et des conditions d'attribution prévues par le dispositif AID.	3 jours
Rédaction	DGEN	Élaboration du rapport de présentation à présenter au conseil des Ministres (RPCM) et du projet d'arrêté d'attribution ou de refus. Taches administratives liées aux procédures internes	1 à 2 semaines
Décision	CONSEILDES MINISTRES	Décision d'attribution ou de refus de l'aide par arrêté.	Selon planning de tenue des CM
Publication	JOPF	Publication de l'arrêté d'attribution au Journal officiel de la Polynésie française.	1 semaine après le CM
Paiement de la tranche 1	DGEN	Déblocage de la tranche 1 de l'aide après publication de l'arrêté au JOPF.	2 à 3 semaines après publication de l'arrêté au JOPF
Paiement de la tranche 2	DEMANDEUR DGEN	Déblocage de la tranche 2 après transmission et validation des pièces justificatives requises (à fournir dans le délai mentionné dans l'arrêté)	2 à 3 semaines après validation des pieces justificatives